



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de Dijon

Le **mardi 29 septembre 2026** à 18 h 00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni, sous la présidence de M. Massar N'DIAYE, Vice-président.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - Mme Emilie SIMONE - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel JASPART - Mme Christiane GINDRE - M. Thierry FOUSSET - Mme Anne VIAN - Mme Malika GAUTHIE - Mme Dominique BERTUCAT

MEMBRES EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme Nathalie KOENDERS donne pouvoir à M. Massar N'DIAYE
M. Billy CHRETIEN donne pouvoir à Mme Emilie SIMONE
M. Jean-Luc FOUILLOT donne pouvoir à M. Thierry FOUSSET

MEMBRES ABSENTS / EXCUSÉS :

M. Franck LEHENOFF - Mme Nuray AKPINAR-ISTIKUAM - Mme Céline MAGLICA - Mme Marie-Jo JACQUENET

OBJET : RÉSIDENCE ABRIOUX – PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

La Résidence sociale Abrioux constitue un maillon essentiel de la politique du logement d'abord portée par le CCAS de la Ville de Dijon. Avec ses 156 logements meublés, elle accueille des personnes seules, des couples et des familles rencontrant des difficultés d'accès au logement de droit commun, en leur proposant un logement temporaire associé à un accompagnement social intégré visant l'accès à un logement durable.

L'année 2025 confirme le rôle structurant de la résidence dans les parcours résidentiels des ménages les plus fragiles.

Ainsi, 281 personnes ont été hébergées au cours de l'année, représentant en moyenne près de 200 personnes logées simultanément, pour un taux d'occupation de 92,53 %. La résidence a reçu 216 orientations du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO), réalisé 42 entretiens de pré-admission, présenté 30 dossiers en commission d'admission et permis l'accès au logement de 57 personnes correspondant à 43 ménages.

La résidence accueille majoritairement des publics ayant connu des ruptures résidentielles importantes. Plus de la moitié des ménages admis en 2025 provenaient d'une structure d'hébergement, tandis que 15 % étaient précédemment sans domicile ou hébergés chez un tiers de manière précaire. Les personnes accueillies demeurent confrontées à d'importantes fragilités sociales et économiques : 68 % étaient demandeurs d'emploi à leur entrée dans la résidence et 36 % bénéficiaires du RSA.

L'accompagnement social constitue le cœur de l'action de la résidence. Le renforcement de l'équipe intervenu en 2025 avec la création d'un second poste de conseiller en économie sociale et familiale a permis de structurer l'intervention autour de trois axes complémentaires : l'accompagnement individuel, l'accompagnement collectif et l'accompagnement dans le logement. Au cours de l'année, 154 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social spécifique, 1 569 entretiens individuels ont été réalisés par les travailleuses sociales et 335 interventions dans le logement ont été assurées par la technicienne en intervention sociale et familiale. Par ailleurs, 65 % des résidents ont bénéficié d'une mesure d'accompagnement complémentaire mobilisant les partenaires spécialisés du territoire.

En matière de gestion locative sociale, l'année 2025 est marquée par des résultats particulièrement significatifs. La stratégie coordonnée de prévention des impayés déployée depuis 2024 a permis de réduire fortement les situations d'endettement. Les créances transmises au recouvrement forcé sont passées de 67 968,09 euros en 2024 à 35 045,25 euros en 2025, soit une diminution de près de 50 %.

La résidence poursuit également sa mission de logement de transition vers le logement autonome. En 2025, 23 ménages représentant 36 personnes ont accédé à un logement autonome à l'issue de leur parcours résidentiel, permettant l'accueil de nouveaux ménages orientés vers la structure.

L'action de la résidence s'appuie également sur un réseau de partenaires associatifs et institutionnels. Les conventions conclues avec l'ACODEGE, l'ADEFO, le Renouveau, COALLIA et, depuis 2025, la SEDAP dans le cadre du dispositif expérimental « SpoT à Toit », ont permis à 58 personnes de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de logements conventionnés.

Enfin, les perspectives 2026 portent notamment sur la poursuite de la fluidification des parcours résidentiels, le déploiement du comité de vie sociale, le développement de l'accompagnement collectif, le renforcement des partenariats dans le champ de la santé mentale et des addictions, ainsi que la mise en œuvre d'actions favorisant la transition écologique et la maîtrise des consommations au sein de la résidence.

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil d'Administration **de prendre acte** du rapport d'activité 2025 de la Résidence sociale Abrioux annexé au présent rapport.

Adoptée à l'UNANIMITÉ des votes :

13 POUR

Le 06 octobre 2026
Massar N'DIAYE
Vice-Président du CCAS

